

Attestation de l'actuaire de l'institution de pension

Déclaration d'équivalence du régime de pension complémentaire d'entreprise au régime de pension complémentaire sectoriel pour les employés de l'industrie chimique, par laquelle l'entreprise reste en dehors du champ d'application de la CCT du 15/03/2016

Je, soussigné actuaire de l'institution de pension

Nom institution de pension

qui gère le régime de pension complémentaire de l'entreprise

Nom:

Numéro d'entreprise.....

atteste que l'entreprise finance un régime de pension complémentaire d'entreprise qui satisfait aux conditions prévues dans la convention collective de travail du 16/03/2016 relative au régime de pension complémentaire sectoriel pour les employés de l'industrie chimique, pour rester en dehors du champ d'application de la CCT.

- J'ajoute un calcul qui mesure l'équivalence conformément à la note technique (annexe 3 de la CCT)
- Je choisis de ne pas ajouter de calcul qui mesure l'équivalence conformément à la note technique (annexe 3 de la CCT)

Fait àle.....

Signature actuaire

Nom actuaire:

Actuaire conformément aux conditions de l'article 59 de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance (assurance de groupe) ou de l'article 109 de la loi du 27 octobre 2006 relative au contrôle des institutions de retraite professionnelle (fonds de pension)